

| |
|--|
| Compte Rendu du Conseil d'Ecole du mardi 13 mars 2018 |
|--|

Sont présents :

Madame Bonnetête (adjointe aux affaires scolaires).
Mesdames Clerc, Serrecchia, Monsieur Giroire (APEI).
Mesdames Garouste, Ychard, Messieurs Chapeyrou, Proust, Roussel (FCPE).
Mesdames Blanc, Duclap, Grosdenier, Pariset, Perron (enseignantes).
Messieurs Challat, Crenner, Roberdeau (enseignants).
Madame Moreno (emploi civique)

Sont excusés :

Madame Parizot, Inspectrice de l'Education Nationale.
Monsieur Mauffrey, Maire.
Madame Bouix, DDEN.
Mesdames Benoit, Hazan. Monsieur Vacher, enseignants.

1. Approbation du compte rendu précédent.

Il est approuvé à l'unanimité.

2. Exercices de mise en sécurité.

- 07/11 : exercice intrusion. Une attention particulière est portée à l'égard des plus jeunes pour expliciter la situation.
- 08/02 : exercice de confinement réalisé dans de bonnes conditions.
- Il est demandé la présence du policier municipal afin de rappeler les règles de stationnement sur le parking. En effet, il est constaté que certains parents ne se garent pas sur les emplacements dédiés. Il sera également rappelé aux élèves d'utiliser la zone protégée pour se déplacer.

3. Projets.

- Interventions de l'infirmière scolaire sur différents thèmes : relaxation , apprendre à porter secours , hygiène bucco dentaire à l'adresse des CP.
- Fort Monnet. Cette manifestation a répondu à l'objectif de rencontrer tous les élèves de l'école et de nombreux parents à travers des jeux.
- Ecole et cinéma / Spectacle musical. Ces sorties ont pu être intégralement financées par la coopérative scolaire.
- Liaisons GS-CP. Des activités de cirque ou de jeux de société sont mises en œuvre à l'école élémentaire avec le regroupement des élèves de maternelle et d'élémentaire.
- Liaisons CM2-6^{ème}. La classe de CM2 se rend au collège pour résoudre un défi avec le professeur de technologie et faire de la programmation informatique avec leur enseignant. Au mois d'avril, elle se rendra toute la semaine au collège pour mener un projet de sciences.

4. Rentrée scolaire 2018-2019.

- Effectifs.

Les effectifs connus à cette date sont les suivants : 181 cette année, 187 l'année prochaine.

- Horaires.

Suite à une réponse favorable à la demande de dérogation émise par le conseil des écoles et le conseil municipal, la semaine scolaire sera organisée sur **4 jours à partir de septembre 2018**.

Les horaires suivants sont à l'étude :

Ecole élémentaire : 8h20-11h50 et 13h50-16h20

Ecole maternelle : 8h20-11h20 et 13h20-16h20

La CAN étudie la faisabilité en termes de transport.

La présence d'un accompagnateur dans le bus est envisagée par la Municipalité.

Un transport sera prévu le mercredi matin pour permettre aux enfants de se rendre au centre socioculturel.

Ces horaires permettraient également un service de repas spécifique pour les enfants de maternelle

Il est demandé l'ouverture de l'espace de la restauration scolaire le mercredi midi.

5. Présentation du Document Unique d'Évaluation des Risques.

Suite à certaines constatations, il est demandé le passage d'une commission de sécurité.

6. Hygiène des mains au moment de la pause méridienne.

Il est proposé qu'à l'entrée dans la salle de restauration, table par table, les enfants puissent aller se laver les mains.

7. Questions à la Municipalité.

- Budget 2018 : quelles demandes ont-elles été retenues ?

Le budget sera voté à la fin du mois. Les demandes ont bien été prises en compte.

- Le projet de rénovation.

Les études sont inscrites au budget.

En attendant, quid de l'installation d'une sonnette à l'entrée de l'école ?

- Modalités d'inscription à la restauration scolaire.

Afin d'éviter aux enfants une responsabilité qui les stresse et des manquements éventuels de surveillance, l'inscription quotidienne aux transports et à la restauration scolaire pourrait être envisagée différemment à la rentrée prochaine. Mr Crenner accompagné de parents volontaires rencontreront Mme Bonnet pour y réfléchir.

Le directeur

La secrétaire de séance



H. CRENNER

Lucie MORENO